



## Nouveau programme de bourses d'admission en ingénierie

En vigueur dès maintenant

### **Appui aux études universitaires et performance collégiale – Ingénierie<sup>1</sup> : nombre illimité de bourses variant de 1 000\$ à 3 500\$**

Ces bourses en exemption de frais de scolarité sont destinées aux étudiants ayant une cote R égale ou supérieure à 24. Pour être admissibles, les étudiants doivent présenter une demande d'admission dans un programme de baccalauréat en ingénierie dispensé à l'UQAC avant le 1<sup>er</sup> mai<sup>2</sup>, pour le trimestre d'automne et avant le 1<sup>er</sup> novembre, pour le trimestre d'hiver. Le montant de la bourse varie en fonction de la cote R générale du collégial:

cote R égale ou supérieure à 32 :	3 500\$
cote de 30 (inclusivement) à 32 (exclusivement):	2 500\$
cote R de 28 (inclusivement) à 30 (exclusivement):	2 000\$
cote R de 26 (inclusivement) à 28 (exclusivement):	1 500\$
cote R de 24 (inclusivement) à 26 (exclusivement):	1 000\$

#### **Règles administratives :**

Ces bourses d'admission sont offertes aux nouveaux étudiants sortant des collèges québécois, inscrits à un programme de baccalauréat à temps complet de l'UQAC et répondant aux critères spécifiques précédemment énoncés. L'objectif est d'encourager et de faciliter le passage direct des études collégiales aux études universitaires. Ainsi, pour être admissibles, les étudiants doivent être inscrits pour la première fois à un programme de grade universitaire et ne pas avoir interrompu leurs études entre l'obtention du diplôme d'études collégiales et leur inscription à l'université. Ces bourses ne sont pas cumulatives. La sélection des récipiendaires est effectuée selon la cote R générale disponible dans la semaine suivant la date limite imposée.

1. Cote R  $\geq 30$  : Bourses *Performance collégiale – ingénierie*  
Cote R  $\geq 24$  et  $< 30$  : Bourses *Appui aux études universitaires – ingénierie*
2. De manière exceptionnelle, la date butoir pour l'admission d'automne 2015 est déplacée au 1<sup>er</sup> mai pour l'admissibilité au nouveau programme de bourses suivant :  
*Appui aux études universitaires et performance collégiale – Ingénierie*

#### **Renseignements**

**Local P1-1020**

**Téléphone: 418 545-5011, poste 2118**

**Courriel :** 